



## DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA EXCEPTIONNEL DU 24 MAI 2022 Académie de Bordeaux

Madame la Rectrice,  
Mesdames & Messieurs les membres du CTA,

De PPCR à la loi Dussopt qui transforme la fonction publique, toutes les réformes subies ces dernières années, le manque de moyens et de personnels, ont dégradé le service public d'enseignement tout en individualisant les droits des collègues soumis à l'arbitraire de décisions concernant les aspects fondamentaux de leur carrière : l'évaluation, les mutations, les promotions, la formation.

La transformation de la fonction publique supprimant les Commissions paritaires académiques et départementales, crée de l'opacité. Malgré le professionnalisme de tous les personnels du rectorat et des DSDEN, qui sont en nombre insuffisant, cela a pour conséquence la perte de confiance des personnels en leur administration. Finalement vous aussi vous êtes victimes de cette réforme. C'est pourquoi à FO nous étions contre la transformation de la fonction publique et nous demandons toujours son abrogation et le retour des CAP qui étudient par exemple, les mutations et le passage à la hors-classe et pas seulement des CAP de recours.

FO a aussi refusé de signer PPCR, nous avons raison ! Les pseudo-revalorisations promises ont été largement insuffisantes pour compenser le gel du point d'indice, l'augmentation des prélèvements sur les salaires et l'inflation. PPCR crée également de la concurrence entre collègues et accroît la pression sur les personnels.

Résultat, Madame la Rectrice, fin 2020, le constat était là ; en deux décennies, nous avons tous perdu plus de 20 % de notre pouvoir d'achat. Pire, aujourd'hui, en 2022, alors que l'inflation devenue galopante est non maîtrisée, la situation financière des personnels de l'Education nationale est critique.

Ni PPCR, ni les LDG ne pourront régler ce problème. Le gouvernement doit enfin nous entendre. La question n'est pas de savoir qui mérite d'être promu, la question est de prendre en urgence les mesures nécessaires pour tous :

- Rattrapage de la perte du pouvoir d'achat depuis 2000 par l'augmentation de la valeur du point d'indice ;
- Indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation ;
- Déroulement de carrière et débouchés satisfaisants pour tous les agents, femmes et hommes, notamment par la refonte de la grille.

Refuser cette réalité, c'est assumer la responsabilité du chaos à la rentrée. Les élèves seront présents dans les classes, mais où seront les personnels, administratifs, techniques, sociaux, de santé, les personnels jeunesse et sports, les AESH, les AED, les psychologues, les enseignants et les personnels d'encadrement ?

A cela s'ajoute, les conditions de travail dégradées, les effectifs chargés dans les classes, le manque d'AESH, l'inclusion scolaire systématique sans les moyens nécessaires, la pression croissante sur tous les personnels, pression institutionnelle (évaluation des établissements) pour en faire plus sans rien en retour (par exemple correction des épreuves du bac en même temps que les cours et maintenant avec seulement 4 demi-journées ce qui est insuffisant), pression des parents, etc.

Beaucoup manqueront :

- Les personnels titulaires démissionnent face aux pressions, au manque de moyens, à l'accumulation des tâches, aux nouvelles méthodes de management bien éloignées du cœur de chaque métier ;
- Les personnels contractuels démissionnent face à des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader au fil des années. Ils sont considérés comme des pions interchangeable et corvéables sans aucun droits. Ils subissent souvent des emplois à temps partiels forcés ainsi que l'absence de reconnaissance financière et personnelle ;
- A ces démissions s'ajoutent désormais l'impact de la mastérisation des concours, la réforme de la formation qui, en reportant les concours à la fin du M2, entraîne de façon totalement prévisible une chute vertigineuse du nombre d'admissibles au CAPES, CAPLP et au CRPE. Pour FO, il n'y a pas de fatalité, il faut notamment revenir à des concours au niveau bac +3 !

Pour mettre un frein à ces départs il faut mettre un terme à la logique comptable néfaste de la loi Dussopt : « contractualiser en lieu et place de titulariser ».

Cela nécessite aussi d'abandonner des techniques managériales du privé, car la politique du chiffre et la mise en concurrence des personnels entre eux, va à l'encontre du fonctionnement correct du service public.

Dans ce contexte, FO vous avait alertée sur les évaluations d'établissement (collèges, lycées). Cette année scolaire, c'est au tour du premier degré. Ce dispositif issu de la loi Blanquer est dangereux. Il met encore une pression supplémentaire sur les personnels car on leur fait comprendre que c'est à eux de résoudre tous les problèmes sans moyens supplémentaires et seulement avec des formations. Cela ne répond en rien aux revendications des personnels !

FO s'étonne qu'un rapport de la cour des comptes préconise ce type de dispositif, chronophage, coûteux et contre-productif. A l'opposé, la FNEC-FP-FO demande l'abandon immédiat des évaluations des établissements scolaires qui territorialisent leur fonctionnement au détriment de l'intérêt des personnels et du service public.

Concernant les LDG à l'ordre du jour du CTA, L'objectif affiché est « **de permettre a minima à tous les agents déroulant une carrière complète, d'évoluer au moins au sein de deux grades, conformément aux dispositions du protocole PPCR** ».

A FO nous sommes pour que tous les personnels puissent atteindre l'indice terminal du dernier grade de leur corps. Cependant, nous faisons le constat, Madame la Rectrice, que de nombreux freins empêchent d'atteindre cet objectif.

Pour la FNEC-FP-FO, les freins que nous listons ci-dessous doivent être levés :

- 🔊 Les quotas d'avis et les quotas réducteurs d'accès aux promotions. En effet, corrélées à des quotas, elles ne reflètent pas « **la diversité des environnements professionnels** » comme cela est préconisé dans les LDG. Conséquence, sur le terrain, de nombreux collègues sont blessés par l'injustice d'une évaluation, d'une promotion qui ne mesurent pas leur engagement professionnel réel ;
- 🔊 L'avis pérenne de la hors-classe qui est pour nous un non-sens. Nous vous demandons d'intervenir auprès du ministère pour revenir sur cette injustice ;
- 🔊 La classe exceptionnelle qui est fonctionnelle ;

🗣️ Le refus d'accorder une mutation aux personnels titulaires qui sont obligés de se mettre en disponibilité. Par exemple dans les départements 40 et 64 des personnels ont manqué cette année, ils manqueront à la rentrée prochaine, des élèves ont été privés de cours et le seront encore si rien n'est fait dans le premier degré. Dans ce contexte, ces DSDEN recrutent des contractuels alors que des centaines de collègues titulaires et formés de notre académie attendent d'exercer. Madame la Rectrice, allez-vous mettre un terme à cette aberration en autorisant ces départements à faire des ineat « intra-académiques » en lieu et place de recrutement de contractuels ?

Au nom de l'égalité professionnelle, que comptez-vous mettre en œuvre, Madame la Rectrice, pour protéger ces collègues en attente de mutation depuis des années qui sont exposés aux souffrances de l'éloignement géographique, de la séparation familiale, de la précarité consécutive aux frais de route, au double logement ou à une disponibilité contrainte ?

🗣️ Les personnels suspendus pour cause de non vaccination : Leur situation ne figure pas parmi la liste « **des personnels écartés du service** » dont la promotion bénéficiera d'un traitement individualisé. Comment seront promus ces personnels s'ils n'étaient pas en poste au moment de l'entretien de carrière ?

Au-delà de la question de l'avancement, alors que le passe vaccinal et le port du masque ne sont plus obligatoires dans les lieux publics, l'obligation vaccinale reste toujours en vigueur pour les personnels qui y sont soumis dans l'Education Nationale. Sans justification, ces personnels sont suspendus, privés de salaire, pour la FNEC-FP-FO il est urgent que cette injustice cesse enfin et que leur rémunération pendant la période de suspension soit rétablie pour tous dans l'intégralité.

Concernant la question de l'accompagnement et de la formation, force est de constater que les moyens manquent pour atteindre l'objectif fixé d'un accompagnement personnalisé. Mais ce qu'attendent réellement les collègues, ce n'est pas de l'accompagnement ou des formations, ce sont avant tout des moyens afin de pouvoir faire leur travail dans des conditions sereines, car tous les accompagnements et toutes les formations ne remplaceront pas le manque de moyens.

Concernant le dispositif « Compte Personnel de Formation », qu'en est-il des moyens financiers alloués pour garantir à tous les personnels de l'Académie de Bordeaux de pouvoir accéder à leur CPF et à un bilan de compétences ?

Pour finir, Madame La Rectrice, nous poursuivrons nos revendications malgré le changement de ministre. Il aura, pour commencer, à trancher sur les mathématiques au lycée. Quelle sera l'organisation choisie ? Plus de mathématiques pour tous les élèves ou seulement pour certains dans le cadre des spécialités ? Comment et quand vont être modifiées les DGH ? Avons-nous le potentiel humain dans l'académie pour assurer ces enseignements ? Avez-vous, Madame la Rectrice, des d'informations à nous apporter sur ce sujet ?

« Résister, revendiquer, reconquérir. »

Nous vous remercions pour votre écoute.

**Pour la FNEC-FP-FO  
Olivia Queysselier, Philippe Roche,  
Reynald Diranzo, Eric Mouchet.**